



**PRÉFET
DE LA MEUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DOSSIER DE PRESSE

**Semaine de l'intégration des
étrangers primo-arrivants en
Meuse 2023**

SOMMAIRE

Présentation de la Semaine de l'intégration 2023	4
Programme de la semaine en Meuse	6
Les chiffres clés de l'intégration en Meuse	9



Présentation

Le ministère de l'Intérieur organise la troisième édition de la semaine de l'intégration des étrangers primo-arrivants.

Les objectifs sont les suivants :

- Offrir un temps de valorisation et d'échanges autour des actions mises en œuvre par l'ensemble des acteurs mobilisés sur le territoire pour l'intégration des étrangers primo-arrivants, dont les bénéficiaires de la protection internationale ;
- Renforcer la connaissance par les étrangers de l'offre de services disponibles ;
- Changer le regard du grand public/des citoyens sur les migrants à travers la présentation de parcours d'intégration réussis et des événements territoriaux davantage ouverts au grand public.

En Meuse, il est prévu d'organiser trois temps forts les **16, 18 et 20 octobre**.

Ces trois événements sont des exemples d'initiatives, des réalisations et de la mobilisation continue de tous les acteurs territoriaux, services de l'État, collectivités territoriales, associations, entreprises engagés pour l'intégration des étrangers primo-arrivants.

Vous trouverez ci-après le programme détaillé de la troisième édition de la semaine de l'intégration ainsi que les chiffres clés de l'intégration en Meuse.



PROGRAMME DE LA SEMAINE EN MEUSE

Lundi 16 octobre à 10h00

Lancement de la semaine de l'intégration dans les locaux de la Mission Locale du Nord Meusien sise 22 rue Romain Rolland à Verdun en présence de M. le Préfet de la Meuse.

Programme :

- Présentation du Contrat d'Engagement Jeunes (CEJ) "allophones", dispositif d'accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle destiné aux jeunes étrangers primo-arrivants, réfugiés et déplacés ;
- Témoignages de jeunes bénéficiaires et table ronde avec les partenaires impliqués : AMATRAMI, AFPA, AMIE et le SEISAAM ;
- Expositions d'outils réalisés pour le CEJ "allophones" et portraits photos des jeunes participants
- Partage d'un moment convivial avec les jeunes signataires du CEJ "allophones"

Contact : Missions locale du Nord Meusien, 03.29.86.25.26

Mercredi 18 octobre à 15h00

Au sein de l'Atelier et Chantier d'Insertion (ACI) des Compagnons du Chemin de Vie sise Quartier du Rebus bâtiment H1. 55200 Lerouville en présence de M. le sous-préfet de Commercy.

Programme :

- Visite de la structure d'insertion employant chaque année plus de 113 salariés dont une dizaine de salariés allophones ;
- Visite de l'atelier Français Langue Étrangère (FLE) ;
- Table ronde et témoignages de salariés primo-arrivants.

Contact : CCV, 03.29.90.51.17

Vendredi 20 octobre à 9h30

Visite d'un atelier linguistique organisé par l'AMATRAMI (Association Meusienne pour l'Accompagnement des Trajets de vie des Migrants) à la Maison des Associations – 21, rue de la Danlie – 55100 VERDUN en présence de M. le Sous-Préfet de VERDUN

Programme :

- 9H30 : mot d'accueil de la Présidente et du Directeur et présentation de la structure et de son engagement concernant les primo arrivants (15 mn) ;
- 9 H45 : présentation de l'atelier cours de français pour les débutants et échanges avec les participants (15 mn).

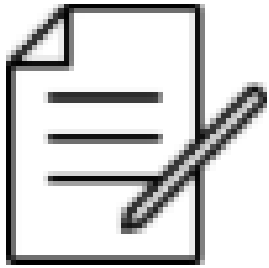
Vendredi 20 octobre à 15h30

Clôture de la semaine au sein du Centre de Formation des Apprentis (CFA) européen Louis Prioux de Bar-le-Duc sis 4 rue Antoine Durenne - Parc Bradfer Bar-le-Duc en présence de Monsieur le Préfet de la Meuse.

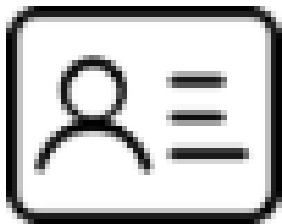
Programme :

- Visite de l'établissement et présentation de la section d'apprentissage linguistique à visée professionnelle ;
- Table ronde et échanges avec les professionnels et jeunes apprentis présents.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'INTÉGRATION EN MEUSE



198 Contrats d'Intégration Républicaine (CIR) ont été signés en 2022. Le CIR est conclu entre l'État français et **tout étranger non européen admis au séjour en France** souhaitant s'y installer durablement, sauf exceptions. Le signataire s'engage à suivre des formations pour favoriser son insertion dans la société française. La formation civique est obligatoire. Une formation linguistique peut être demandée en fonction du niveau en français du signataire.



46 % des signataires d'un CIR en 2022 avait le statut de **Bénéficiaire d'une Protection Internationale (BPI)**.

52 % des signataires d'un CIR en 2022 sont des **hommes**.

85 % ont **moins de 45 ans** et 36 % des signataires disposaient d'une **formation de l'enseignement supérieur** dans leur pays d'origine.

La majorité des signataires d'un CIR (65 % soit 130 personnes) avaient une **activité professionnelle** avant leur arrivée en France.

Les secteurs d'activité les plus représentés à l'étranger sont le commerce et la distribution (23 CIR), suivi de l'hôtellerie/restauration/tourisme/animation (16 CIR), le BTP (12 CIR).

ZOOM sur l'accueil des déplacés d'Ukraine :
Depuis le déclenchement du conflit le 24 février 2022, le département de la Meuse a accueilli **483 personnes**.



CONTACT

Cabinet du Préfet

Bureau de la Représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Tél : 03 29 77 58 92 | 03 29 77 58 67

Mail : pref-communication@meuse.gouv.fr

40, Rue du Bourg
55000 BAR-LE-DUC